

Lutter contre la précarité menstruelle dans les structures sociales et médico-sociales : comprendre, prévenir, agir

Cette formation est organisée au sein des structures sociales et médico-sociales qui souhaitent accompagner un projet de lutte contre la précarité menstruelle dans leur structure et/ou être mieux outillées pour prévenir la précarité menstruelle dans leur accompagnement quotidien du public menstrué accueilli. Nous vous invitons à envoyer un mail : formation@regleselementaires.com pour planifier une formation.



PRÉREQUIS À LA FORMATION :

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

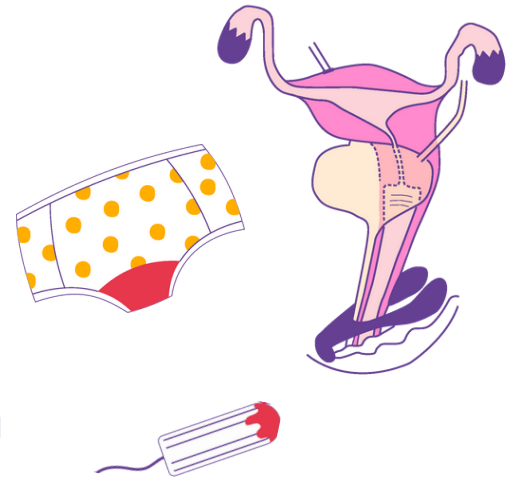
- Questionner les représentations liées aux règles pour briser les tabous qui y sont liés
- Comprendre les conséquences sanitaires, psychologiques et sociales de la précarité menstruelle
- Pouvoir identifier les signaux d'une situation de précarité menstruelle
- Savoir expliquer simplement la physiologie des règles au public accompagné
- Disposer des informations pour accompagner le public dans l'utilisation des protections périodiques
- Être plus à l'aise et outillé-e pour parler des règles avec le public accueilli

MODALITÉS DE LA FORMATION :

- Public : professionnel·les des structures sociales et médico-sociales, professionnel·les de structures accompagnant des publics en situation de précarité, travailleurs sociaux et travailleuses sociales
- Durée : 6h00
- Format : présentiel
- Nombre de stagiaires : 10 à 20 stagiaires
- Délais d'accès : Les structures intéressées par la formation doivent nous contacter au minimum deux mois avant la planification de cette formation
- Modalités d'accès : pour toute demande, contactez-nous à cette adresse mail : formation@regleselementaires.com

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE DE LA FORMATION :

- Les représentations autour des règles
- Le tabou des règles
- La précarité menstruelle, de quoi parle-t-on ?
 1. Définition
 2. Les conséquences sanitaires, sociales et psychologiques
 3. Le coût sociétal et financier des règles
 4. Les signaux d'alerte de la précarité menstruelle
 5. Comment agir dans sa structure ?
- La physiologie des règles : appareil génital et cycle menstruel
- Les produits périodiques jetables et lavables
- Mises en situation d'écoute
- Jeu de la ligne "on débat ensemble"
- Groupes de travail "agir contre la précarité menstruelle dans ma structure" et restitution collective
- Présentation des ressources et des outils



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Règles Élémentaires assure des formations accessibles à toutes et tous en s'assurant au préalable que le lieu de la formation est adapté aux stagiaires présent-e-s. Adeline, référente handicap est disponible à l'adresse adeline.morat@regleselementaires.com pour accompagner les stagiaires en situation de handicap. Au sein de l'équipe nos formateur-ices sont formé-es à l'accueil des stagiaires en situation de handicap.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES :

La formation repose sur une approche pédagogique active et participative :

- Apport du socle de connaissances théoriques : vulgarisation scientifique
- Travail sur les représentations
- Mises en situation
- Analyses de situations vécues ; échanges de pratiques et de témoignages entre professionnel·les
- Débat mouvant
- Aide au passage à l'action : transmission d'outils de sensibilisation, posture d'écoute et d'accompagnement des publics menstrués





MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire de connaissances (initial et final)
- Participation active des stagiaires
- Mises en situation
- Qualité des productions de groupe
- Restitutions associées

L'évaluation de la formation se fera en deux temps via :

Le jour de la formation :

- Un questionnaire initial d'évaluation des connaissances
- Un questionnaire final d'évaluation des connaissances qui correspond aux objectifs de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de notre formation dans sa globalité

6 mois après la formation :

- Un questionnaire d'évaluation de l'impact des actions qui ont pu être mises en place dans votre structure, un point d'accompagnement et d'évaluation de l'action en visioconférence



TARIF :

1200 €

(si la formation ne rentre pas dans le cadre d'une prise en charge de nos partenaires financeurs)

